



Public concerné :

Recyclage pour les exécutants et responsables opérant sur les installations électriques temporaires ou permanentes, selon leur domaine de tension, BT, HTA ou HTB, ... (voir 'infos détaillées' ci-contre).

Objectifs :

Le candidat validera ses connaissances théoriques et pratiques d'intervention sur 'installations électriques BT ou HT conformément à la norme NF C 18 510.

Pré-requis :

Présenter au formateur son (ses) titre(s) habilitation électrique et pièce d'identité. Exercer régulièrement dans l'activité de chaque symbole. Avoir ses EPI (chaussures de sécurité). Français lu, écrit, parlé. Calculs élémentaires

Durée : 2 jours 14H.

Encadrement :

Formateur qualifié (titre d'habilitation électrique), ayant une grande expérience en électrotechnique et sécurité électrique.

Validation :

Attestation de formation Hab-Elec, valable 3 ans (recommandé pour le recyclage).

Inscriptions et renseignements :

auprès de nos
Conseillers en formation :

www.goformations.fr

Programme de recyclage pour les symboles suivants:

B1et/ou B1V et/ou B2 et/ou B2V et/ou B2Vessais et/ou BC et/ou BR et/ou BE mesure et/ou BE vérification et/ou BE essais et/ou BR photovoltaïque
H1, H1V, H2V, H2V essais, HC, HE mesure, HE vérification, HE essai.

Déroulement de la formation - modules R1 & R4 (10H30):

- Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquences (avérées ou potentielles) (1)
 - Pratiques professionnelles (1)
 - Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.
 - Les différentes Habilitations électriques en BT et HTA-HTB : principe, symboles, zones d'environnement(2) et leurs limites, analyse des risques(2) et formalisation (prévention).
 - Protection collective : mesures, équipements et signalisation.
 - Equipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser.
 - Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main ...) risques et mise en œuvre.
 - Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, mise hors portée, VAT, mise hors tension, consignation.
 - Documents applicables lors d'opération (instructions sécurité, attestations de consignation, autorisation travail, certificat tiers, avis fin travail, ...).
 - Mesure de prévention à appliquer lors d'une opération : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter la prévention.
 - Induction, couplage capacitif, protocoles de prévention associée, mise en équipotentialité.
 - Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.
- (1) : sous forme interactive entre membres du groupe en formation.
Thèmes développés selon domaine de tension considéré, au vu des attestations-formation hab-élec ou Titre hab-Elec
(2) : 75% temps en 'théorie' (les 'savoirs') et 25% du temps en 'pratique'

Evaluation des acquis (3H30) :

- 'Evaluation du Savoir' (théorie) : Contrôles individuels (QCM).
- 'Évaluation des Savoir-faire' (pratique) : Travaux pratiques sur mises en situation.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Animation interactive sur la base d'expériences vécues. Questions et réponses individuelles. Cours, exercices et corrigés. Présentation par vidéoprojection (salle multimédia). Mise en situation (pratique). Évaluation par QCM. Centres GO! équipés pour les TP.

Horaires : 8H30-12H 13H15-16H45 (2 x 7H)

Documentation remise :

Livret stagiaire d'habilitation électrique destiné au personnel électricien.

Public concerné (infos détaillées) :

- Les installations électriques temporaires (structures, baraques, stands situés dans des champs de foire, des marchés, des parcs de loisirs, des cirques et des lieux d'expositions ou de spectacle, ...).
- Les installations du bâtiment, des travaux publics et du génie civil.
- Les installations utilisées pendant les phases de construction ou de réparation, à terre, de navires, de bateaux ou d'aéronefs.
- Les installations des chantiers forestiers et des activités agricoles.
- Les installations des atmosphères explosives.
- Les installations de soudages, métallurgie, chaudronnerie et mécanique présentant des risques particuliers de choc électrique.
- Types d'opérations B1() B2() H1() H2() : création ou modification d'une installation, remplacement d'un coffret ou armoire, balisage de la zone de travail et vérification de la bonne exécution des travaux par les Chargés de travaux ou consignation ou exploitation électrique, ...
- Types d'opérations BR : recherche de pannes, dysfonctionnements ; réalisation de mesures, essais, manœuvres ; remplacement matériels défectueux (relais, bornier, ...) ; mise en service partielle ou temporaire d'une installation, (dé)connexion en présence de tension (max 500V AC).
- Types d'opérations BC HC : consignation d'un ouvrage ou installation électrique.